



eau de toulouse métropole  
SERVICE PUBLIC



## COVID-19

VOTRE SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT À VOS CÔTÉS

## DÉCONFINEMENT : NOS 3 CONSEILS POUR RESTER SEREIN

Chère Madame, cher Monsieur,

Alors que le déconfinement continue, de nouvelles questions se posent. Selon quelles modalités la Maison de l'Eau de Toulouse Métropole rouvre-t-elle ? Comment s'assurer qu'il n'y a pas de fuite en l'absence de relevés de compteur ? Comment éviter de retrouver les lingettes, les gants et les masques dans la rue ou dans les stations de dépollution des eaux usées ?

### Besoin d'un rendez-vous avec nous ?

### La Maison de l'Eau de Toulouse Métropole rouvre sur rendez-vous

Les circonstances demeurent exceptionnelles, notre première préoccupation reste votre santé et celle de nos collaborateurs.

Ainsi pour toutes vos demandes, nous vous invitons à continuer à nous contacter en priorité via le site internet [eaudetoulousemetropole.fr](http://eaudetoulousemetropole.fr) : vous pouvez y effectuer l'essentiel de vos démarches sans avoir à vous déplacer.

Si toutefois votre demande nécessite un rendez-vous, nos conseillers seront heureux de vous accueillir :

mardi et jeudi de 9h à 14h  
mercredi de 9h à 17h  
vendredi de 12h à 19h  
samedi de 9h à 13h

Pour prendre rendez-vous, nous vous invitons à vous rendre dans la rubrique :

> Démarches en ligne

> Je contacte Eau de Toulouse Métropole, sur le site internet [eaudetoulousemetropole.fr](http://eaudetoulousemetropole.fr)

### Cette réouverture s'effectue suivant plusieurs principes essentiels, pour garantir la sécurité de chacun :

- Respect absolu des gestes barrières et des consignes des autorités de santé ;
- Limitation du nombre maximum de visiteurs dans nos locaux pour respecter l'impératif de distanciation physique, c'est pourquoi il est recommandé de prendre rendez-vous ;
- Port de votre masque obligatoire à l'intérieur du site ;
- Utilisation de votre propre stylo ;
- Désinfection très régulière du site.

Si vous présentez des symptômes de Covid, nous ne serons pas en mesure de vous recevoir. Notre site internet [eaudetoulousemetropole.fr](http://eaudetoulousemetropole.fr) et notre accueil téléphonique restent dans ce cas à votre service.

### Envie d'éviter les mauvaises surprises ?

### Gardez un œil sur votre compteur d'eau

Soucieux de préserver votre santé et celle de ses collaborateurs, votre service Eau de Toulouse Métropole a été contraint de suspendre partiellement les relevés de compteurs dans le contexte épidémique.

Prêter attention à l'évolution de votre consommation d'eau est donc d'autant plus important.

Aujourd'hui, si votre compteur n'est pas relevé, une consommation d'eau anormalement élevée pourrait ne pas être détectée. Une fuite au domicile peut entraîner des dépenses inutiles, parfois élevées, si elle n'est pas détectée et réparée à temps. Elle peut également causer des dégâts importants. Sans oublier un gaspillage d'eau dommageable pour l'environnement.

### Si vous suspectez une fuite d'eau chez vous ou si vous souhaitez simplement vous rassurer quant à l'absence de fuite, suivez ces conseils :

#### 1. Avant de dormir, notez les chiffres du compteur d'eau.

Pendant la nuit, évitez de faire couler l'eau : une chasse d'eau, un lave-vaisselle qui tourne ou un verre au robinet pour éteindre sa soif compromettraient le résultat ! Et le matin, vérifiez que les chiffres n'ont pas bougé.

#### 2. S'ils ont varié, un certain nombre de vérifications sont à opérer

Vérifiez qu'il n'y a pas de gouttes sous les siphons : mettez un papier dans la cuvette des toilettes sur la paroi, là où la chasse est habituellement libérée et regardez s'il s'humidifie.

Si aucune fuite n'est identifiée, il vaut mieux faire appel à une entreprise capable de détecter un écoulement caché, dans un mur ou un plancher, par thermographie par exemple.

#### 3. Enfin, une fois la fuite réparée

Répéter l'enquête nocturne permet de s'assurer que tout est rentré dans l'ordre.

### Soucieux de protéger l'environnement ?

### Adoptez les bons gestes

Les masques et gants utilisés pour se protéger du coronavirus ne sont pas biodégradables. Ils doivent donc être jetés dans un sac fermé dans une poubelle et non dans les toilettes ou dans la rue. En effet, un déchet jeté dans la rue, se retrouve de manière quasi systématique, via les réseaux d'eaux pluviales, dans les cours d'eau puis dans l'océan : « jeter dans la rue, c'est jeter dans la Garonne ».